

TRAVAUX EN MILIEU INDUSTRIEL

Application de peinture anticorrosion (niveau 2)

RESPONSABLE D'ÉQUIPE

PUBLIÉ LE 26/09/2024

**Secteur(s)**

Bâtiment

Public visé

Encadrement de chantier

Durée

Pas de durée spécifiée

Recyclage des compétences

Oui

Opération(s) effectuée(s)

Peinture

Métiers

Peintre

Mots clés

Pistolet, Revêtement, Brosse, Décapage, Zinc, Chef, Metallisation, Anticorrosion, Corrosif, Peinture

Formation

Détails du public visé : Toute personne en situation de diriger une équipe de peintres anticorrosion.

Détails des prérequis : Avoir l'ACQPA niveau 1.

Objectifs de la formation :

- exécuter les travaux selon les instructions qui lui sont données ;
- assurer le suivi et la conformité des travaux vis-à-vis des prescriptions techniques ;
- acquérir les compétences théoriques et pratiques conformément aux exigences ACQPA en fonction des options choisies.

Contenu :

- Préparation de surface :
 - obtenir le degré de soin Sa 3 et la rugosité correspondant au degré N 10 b (Ra de 12,5 µm) ou au cadran moyen des plaquettes ISO ;
 - évaluer visuellement le degré de soin par rapport aux clichés de référence [NF T 35-502.4] ;
 - utiliser du rugotest LCA - CEA n° 3 ou des plaquettes ISO.

- Application de peinture au pistolet :
 - reconnaître le produit à utiliser, sa préparation, sa mise en œuvre suivant les spécifications de la fiche d'homologation ou à défaut de sa fiche technique ;
 - préparer les produits : respect de la proportion (en volume et en poids), vérification date de péremption, respect du temps de malaxage et temps de mûrissement ;
 - régler la pression dans le cas de l'utilisation du pistolet sans air ;
 - choisir la buse (diamètre, angle) ;
 - vérifier l'épaisseur humide appliquée : utilisation de jauge humide avec respect des indications de la fiche technique de produit (NF T 30-125) ;
 - vérifier l'épaisseur sèche (NF T 30-124 niveau A) du produit qui doit être conforme à sa fiche de certification ou à défaut à la fiche technique du produit.
- La métallisation
 - obtenir un revêtement homogène et régulier d'épaisseur 120 µm sans souillure et exempt de zones à texture grossière ou de particules détachables conformément aux spécifications de la norme en vigueur (norme NF EN 22.063) ;
 - contrôler la mesure de l'épaisseur.
- Revêtements spéciaux (ex silicate d'éthyle zinc...) :
 - obtenir un film uniforme d'épaisseur 60 microns ;
 - conserver un mélange homogène avec mise en suspension du zinc.
- Application à la brosse et au rouleau :
 - réaliser la préparation de surface et à appliquer la peinture, à l'aide d'une brosse ou d'un rouleau, d'une épaisseur uniforme de 40 micron.
- Décapage UHP (Ultra Haute Pression) :
 - cette option définit les principes à appliquer pour la certification du personnel chargé de la préparation de surface par décapage à l'eau UHP obtenu par jet d'eau sous pression minimum de 140 Mpa.
- Application de peinture sur support béton :
 - appliquer un revêtement sur béton d'une épaisseur contractuelle minimale de 300µm.

Déroulé de la formation

Partie théorique : Oui.

Partie pratique : Oui.

Détails sur la durée de la formation : Pour le niveau 2, les durées ne sont pas encadrées, l'ACQPA n'intervenant pas dans ces programmes pédagogiques.

Existence d'un test à l'issue de la formation : Non.

Reconnaissance de formation

Quelle reconnaissance est délivrée à la suite de la formation ? Certification.

Nom de la reconnaissance de formation : Certification ACQPA Niveau 2.

Recyclage des compétences

Détails sur le recyclage : Le certificat est renouvelable 2 fois sur dossier.

Fréquence du recyclage : 5 ans

Détails sur la durée du recyclage : Au terme d'un délai de 9 ans, le professionnel doit repasser une remise à niveau et un examen.

Textes de référence

- Norme NF T 30 609-2

Pour satisfaire aux évolutions du métier, les entreprises de peinture industrielle fédérées au sein du GEPI (Groupement des Entrepreneurs de Peinture Industrielle) et les fabricants de peinture fédérés au sein de la FIPEC ainsi que les grands donneurs d'ordre ont créé en 1997 une Association pour la Certification et la Qualification en Peinture Anticorrosion "ACQPA" qui a mis au point un référentiel permettant aux salariés de ce secteur d'accéder à la certification.

- [ACQPA](#)

Organisme de formation

- **Quelle reconnaissance doit avoir l'organisme de formation (habilitation, certification, qualification...)?**

Habilitation.

- **Entité(s) délivrant la reconnaissance à l'organisme de formation :ACQPA.**

- **Faut-il une autorisation en tant que centre d'examen ?**Oui.

- **Organisme délivrant l'autorisation de centre d'examen :** Le certificat de qualification est délivré par l'Association pour la Certification et la Qualification en Peinture Anticorrosion "ACQPA" selon les dispositions définies dans son référentiel de certification.



Accéder à la page : <https://gp2s-construction.fr/formations/application-de-peinture-anticorrosion-niveau-2/>